

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 11 juillet 1902, S. A. S. M^{gr} le Prince Héréditaire est autorisé à accepter et à porter la Grand-Croix de l'Ordre de Charles III, qui lui a été conférée par S. M. la Reine Régente d'Espagne.

Par Ordonnance du 12 du même mois, rendue sur la demande du Bureau des Marguilliers de la Cathédrale, la Fabrique des paroisses de Monaco est autorisée à accepter la somme de cinq mille francs, en rentes françaises, trois pour cent, offerte par les héritiers de feu M. Louis Ajani, à condition de célébration de messes.

Par Ordonnance du 18 de ce mois, M. Charles Sauerwein, Enseigne de Vaisseau, autorisé par arrêté du Ministre de la Marine de France à résider à l'étranger, a été nommé Officier d'Ordonnance de Son Altesse Sérénissime.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Avant d'entreprendre Sa croisière annuelle, le Prince, venant de Marseille avec son yacht, est arrivé jeudi matin dans le port de Monaco. Son Altesse Sérénissime, accompagnée de Son officier d'ordonnance, M. Sauerwein, enseigne de vaisseau, a, dans l'après-midi, visité l'ancien Hôtel-Dieu, où Elle a été reçue par M. Jolivot, Conseiller d'Etat, Gouverneur Général intérimaire; par M. de Loth, adjoint, faisant fonctions de Maire; par MM. les docteurs Colignon et Pontremoli et par le personnel de l'Etablissement.

Le Prince est entré dans toutes les salles, adressant des paroles d'encouragement aux malades et exprimant Sa satisfaction pour les soins dont ils sont l'objet, ainsi que pour l'excellente tenue de l'hôpital.

Avant de se retirer, Son Altesse Sérénissime a tenu à reconnaître particulièrement les actes de dévouement qui lui ont été signalés, en accordant la croix de l'Ordre de Saint-Charles à la Supérieure, sœur Marestan, et des médailles d'honneur de première classe en or, aux sœurs Joseph et Agnès, ainsi qu'à M. Maurin, chef du service de la désinfection.

Des gratifications en argent ont été allouées au personnel de service.

Le lendemain, le Prince a fait visiter le nouvel hôpital aux savants embarqués sur Son yacht, et a donné quelques audiences.

Le Prince Albert a pris la mer vendredi dernier, à 9 heures du soir, avec Son yacht *Princesse-*

Alice, pour accomplir une nouvelle croisière scientifique.

Les savants qui suivent le Prince sont MM. Buchanan, physicien de l'Université de Cambridge; Bertrand, chef du Laboratoire de l'Institut Pasteur; Portier, assistant du Laboratoire de Physiologie de la Sorbonne; Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco; Sauerwein, officier de la marine française; Neveu-Le-maire, zoologiste.

Cette campagne a pour objet l'étude biologique, zoologique et océanographique de l'Océan Atlantique Nord.

La partie officielle de ce journal nous apprend que S. M. la Reine Régente d'Espagne a conféré la Grand-Croix de Charles III à S. A. S. le Prince Héréditaire.

Il est à propos de rappeler à ce sujet que M^{gr} le Prince Louis représentait Son Auguste Père aux fêtes du couronnement de S. M. le Roi Alphonse XIII, comme en Angleterre où Il s'est rendu, en juin dernier, pour le couronnement de S. M. le Roi Edouard VII. On sait par suite de quel pénible incident, cette dernière cérémonie a été ajournée.

Son Altesse Sérénissime était accompagnée, à Madrid, de S. Exc. M. le Comte Balny d'Avricourt, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, et de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan; à Londres, de S. Exc. M. Dugué de Mac Carthy, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, et de M. le Capitaine Carr, Aide de Camp.

S. Exc. M. le Gouverneur Général est rentré à Monaco, ayant passé cette première partie de son congé annuel aux eaux d'Uriage.

La distribution des prix a eu lieu, chez les Dames de Saint-Maur, pour le pensionnat, l'externat, les cours de Monte Carlo et de la Condamine.

M^{gr} Guyotte, vicaire capitulaire, accompagné de M. le chanoine Pauthier, aumônier de l'établissement, et de quelques ecclésiastiques de la Principauté, présidait cette petite fête de famille.

Mentionnons parmi les heureuses couronnées de ce jour : pour le pensionnat, M^{lle} Rose Maraldi dont le travail intellectuel avait déjà reçu un diplôme académique à la dernière session du brevet de capacité à Nice. C'est à cette jeune fille qu'a été décerné le prix d'honneur accordé par Leurs Altesses Sérénissimes. M^{lle} Pauline Renucoli a dû à ses compositions littéraires la branche d'églantines. M^{lle} Isabelle Portal recevait, en même temps, le bouton de rose, prélude de la couronne de rosière, et le prix de conduite.

A l'externat, ce même prix était décerné à M^{lle} Cécile Cupellini, tandis que deux de ses compagnes, M^{lles} Emilie Dalbéra et Rose Ghizzi, partageaient avec honneur ses succès classiques.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles primaires communales aura lieu, pour les garçons le lundi 28 juillet courant, pour les filles, le len-

demain. Cette cérémonie sera présidée par S. Exc. M. Ritt, Gouverneur Général.

Les travaux d'installation de la salle de bal champêtre sur la place Sainte-Barbe, à Monaco, sont activement poussés en vue de la fête qui, on le sait, sera donnée dimanche prochain 27 juillet, par la Société des mandolinistes et guitaristes *l'Accord Parfait*. Viendra ensuite sur le même emplacement la série joyeuse des fêtes traditionnelles de la Saint-Roman qui sont, chaque année, la grande distraction estivale de la population monégasque.

Une cordiale réunion des membres de la *Estudiantina Monégasque* a eu lieu mercredi dernier à 9 heures du soir, dans le local de la rue des Orangers, pour fêter la nouvelle de la nomination du président de la Société, M. Bernard Trégliia, au grade de Chevalier du Mérite Agricole. Cette distinction honorifique a été accordée par le Gouvernement français à M. B. Trégliia pour sa participation à diverses fondations agricoles coopératives de la région des Alpes-Maritimes. Au nom de tous les membres de la *Estudiantina*, M. Vernetti a félicité le dévoué président qui a remercié avec émotion. Le champagne ayant été versé, M. Bernard Trégliia a porté un toast à M. le Président de la République et à S. A. S. le Prince Albert, puis la soirée s'est terminée par un charmant concert donné par l'excellente Société mandoliniste.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, avait présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom des auteurs, MM. Gustave Saige et Henri Lacaille, le premier volume du *Trésor des Chartes du comté de Rethel*; mais une confusion s'est glissée dans notre note au sujet de la consistance des documents qui composent ce recueil, auquel l'illustre académicien a bien voulu accorder son haut suffrage.

Ce volume, de plus de 900 pages, contient non pas 260 mais 514 chartes de la plus haute valeur pour l'histoire féodale du nord de la Champagne et des limites du royaume de France dans les Ardennes; plus de la moitié de ces pièces, soit 260, sont des originaux en français qui apportent une contribution des plus sérieuses à l'histoire de la langue au XIII^e siècle.

Le Trésor du Comté de Rethel forme un des plus précieux bijoux des archives du Palais de Monaco; un grand nombre de ses chartes possèdent encore leurs sceaux dans un remarquable état de conservation. Il provient, on le sait, des ducs de Mazarin, Rethel ayant été érigé en duché sous leur nom, qui a été transmis à la Maison de Monaco par le mariage de la dernière héritière avec le Prince Honoré IV.

L'introduction de l'ouvrage relate les singulières péripéties par lesquelles ont passé ces archives. Conservées pendant plusieurs siècles à Nevers, dont les comtes possédaient le Rethelois, on igno-

rait que le premier duc de Mazarin les en eût retirées en 1663, et elles passaient pour avoir été détruites avec ce chartrier à la Révolution. Aussi leur découverte, qui fut une des heureuses surprises de M. Saige, quand il entreprit le classement des archives centralisées par ordre du Prince Charles III au Palais de Monaco, fut alors accueillie dans le monde de l'érudition comme un événement considérable, et l'apparition du premier volume de leur publication était attendue avec un intérêt dont l'accueil fait par l'Institut est le plus honorable témoignage.

VICE-CONSULAT D'ESPAGNE A MONACO

AVIS

Le Consul d'Espagne à Monaco prévient les réfractaires non rayés espagnols que jusqu'au 21 octobre ils peuvent obtenir l'amnistie au moyen d'une demande au Ministre de l'Intérieur transmise par les Consuls.

Dans son audience du 17 juillet, le Tribunal Supérieur a condamné :

Gilardenghi Medardo, né à Alexandrie (Italie) le 12 juillet 1876, coiffeur, sans domicile fixe, un an de prison (par défaut), pour vol.

Jaume Marius-Nazaire, né à Saint-Cyr (Var), le 1^{er} septembre 1866, fumiste, demeurant à Monaco, 1 fr. d'amende pour infraction à la police des Chemins de fer.

Le Comité du Concours International de musique qui aura lieu à Genève du 15 au 18 août prochain, et auquel la Principauté sera dignement représentée, nous communique, avec prière de l'insérer, la note suivante, qui intéressera particulièrement nos Sociétés artistiques qui se préparent à prendre part à ce grand concours :

Toutes les commissions travaillent activement à la préparation de cette grandiose manifestation, qui sera bien unique en son genre — jusqu'à nos jours. On n'aura encore jamais vu réunies pour prendre part à un concours international, 246 sociétés musicales venant des divers pays de l'Europe. C'est que la ville de Genève, admirablement située, se prête à merveille à des réunions de ce genre. Elle se trouve sur le passage des grandes lignes internationales, et en quelques heures, on s'y rend de France, d'Allemagne ou d'Italie.

Toutes les commissions rivalisent de zèle pour assurer à nos visiteurs soit les logements, soit les réceptions, qui seront dignes de Genève et seront faites de façon à laisser aux visiteurs un souvenir inoubliable de leur séjour. Tout sera prêt et les 13,000 participants au Concours International de Genève seront enchantés d'être venus. Le Comité d'organisation est heureux d'annoncer que M. Vincent d'Indy, l'éminent compositeur de Paris, a bien voulu accepter les fonctions de Président du Jury, ce qui ne pourra que rehausser le côté artistique de cette grand fête musicale.

En voici le programme définitif :

Le Vendredi 15 Août. — Réceptions des Sociétés jusqu'à 8 h. du soir à la promenade du Lac (Jardin Anglais); depuis 8 h. au Bâtiment Electoral.

5 h. du soir : Réception des Membres du Jury au Foyer du Théâtre.

8 h. et demie du soir : Grande soirée de Gala au Victoria-Hall.

Le Samedi 16 Août. — 7 h. précises du matin : Concours de lecture à vue, Soli, Quatuor. — Après-midi, 2 h. précises : Concours d'exécution. — 8 h. et demie, soir : Grand Concert festif.

Le Dimanche 17 Août. — 8 h. précises, matin : Concours Suisse, Concours d'honneur des Trompes, Trompettes et Estudiantinas. — 2 h., soir : Concours d'honneur, chorales harmonies et fanfares. — 4 h. : Cortège. — 5 h. et demie : Exécution du chant National suisse. — 6 heures : Distribution des Prix d'honneur (15,000 fr. de prix en espèces. — 8 h. et demie : Grands Concerts donnés par les Sociétés couronnées au Concours d'honneur.

Lundi 18 août. — Fête offerte aux membres de la Presse — 9 h. du soir : Concert et fête Vénitienne sur le Lac. Embrasement de la rade. Feux d'artifice.

Le Comité a pu assurer le logement de tous les membres exécutants. Pour les membres actifs ou honoraires,

il a ouvert au Secrétariat central une inscription pour chambres meublées. On pourra s'y adresser avant le 15 août.

Les Sociétés inscrites sont priées de correspondre exclusivement avec leurs commissaires pour tout ce qui les concerne.

Note spéciale pour MM. les Membres de la Presse. — Les confrères de Suisse et de l'étranger sont instamment priés de s'annoncer dès maintenant à la Commission de la presse, afin qu'elle puisse prendre ses dispositions au plus tôt.

Lettre de Paris

Paris, 21 juillet 1902.

Paris se vide de plus en plus au profit des nombreuses plages et villes d'eaux qui, l'été, se disputent à coups de réclames son élégante clientèle. Il est pourtant permis de soutenir avec quelques fervents boulevardiers qui ont le courage de leur opinion, que rien ne vaut de passer tranquillement la saison chaude dans son *home* bien installé avec la ressource du bois de Boulogne et des environs verdoyants de la capitale, surtout avec la facilité que beaucoup possèdent maintenant d'aller en teuf-teuf respirer soir et matin le bon air des bois voisins.

Pour ces parisiens « parisiennant », en ces suprêmes jours de saison estivale, l'attention mondaine se concentre sur les trois grands clubs de plein air actuellement à la mode : le Polo, l'île de Puteaux et le cercle du Bois de Boulogne.

Chacun a sa physionomie propre et, bien que beaucoup les fréquentent tous les trois, chacun a son groupe plus particulièrement fidèle. Une différence à noter tout d'abord, c'est que, tandis que l'île de Puteaux et le cercle du Bois de Boulogne ont une soirée hebdomadaire, l'une le mercredi, l'autre le lundi, le Polo ne s'ouvre le soir que quand une fête particulière s'y est organisée. Mais dans la journée, en dehors même de l'amusant jeu équestre, une foule de divertissements y sont prodigués à l'élégantissime clientèle : gymkhanas de toutes sortes, concours hippique, et surtout concours pour les enfants, auxquels prend part la plus aristocratique jeunesse. Des prix y sont offerts, comme dans les tournois du moyen-âge, par de hautes personnalités féminines. C'est le Polo qui, cette année, a eu l'honneur d'être choisi pour la grande fête de charité qui restera comme l'une des principales manifestations mondaines de la saison. Dans la journée, à Puteaux, la grande vogue est pour les goûters; rien de mieux porté que de s'y faire de réciproques invitations au five o'clock tea; le décor est si charmant, avec les pelouses de velours anglais, les grands arbres aux troncs fleuris de rosiers grimpants, la rivière dont on entend le caressant murmure et qui vous envoie sa fraîcheur ! Les joueurs de tennis y ajoutent une note de pittoresque animation. Au cercle du Bois de Boulogne, le patinage en hiver (bien rarement il est vrai), et le tir aux pigeons en presque toutes saisons ont leur groupe spécial de fidèles; les simples mortels causent, goûtent (où ne goûte-t-on point maintenant ?) jouent au tennis.

Quand aux fêtes hebdomadaires du soir, de notables différences existent entre les deux cercles. Signalons tout d'abord une ressemblance : un dîner par petites tables y commence ici et là la réunion et un cotillon la finit. Mais le lundi au Bois de Boulogne, en dehors des membres du cercle, beaucoup d'étrangers sont aimablement convoqués par invitations, et même à la porte, bien qu'il soit recommandé de se munir des cartons, le contrôle n'a rien de sévère. Quand il fait beau, il y a tant de monde que certainement le dixième de l'assistance ne pourrait pas tenir dans la salle de bal, pourtant assez vaste; heureusement que la grande galerie et les pelouses où les illuminations sont superbes restent encore plus recherchées par les amateurs de plein air. Notons ce détail pratique, le buffet est payant. Au contraire, à Puteaux, le mercredi, non seulement on n'invite jamais d'étrangers à titre gracieux, mais même les membres du cercle doivent payer une entrée de cinq francs; il faut dire qu'ici le buffet est gratuit et qu'on offre même à la fin un petit souper assis. En un mot, le cercle du Bois de Boulogne est plus ouvert et Puteaux plus fermé; mais quelle charmante coterie où tout le monde se connaît, où l'on a la sensation d'être dans un bal particulier et non point dans un cercle et où, détail curieux, mais qui se peut aisément constater, presque toutes les femmes sont jolies !

La Société de l'Orphelinat de la Seine, dont Henri Martin a été un des fondateurs, vient d'élever un modeste monument à la mémoire de l'éminent historien.

Henri Martin n'a peut-être pas tout le renom qu'il mérite. On n'apprend vraiment l'histoire de France qu'en lisant

son excellent ouvrage. Il ne saurait, sans doute, être comparé à des écrivains plus brillants qui ont fait revivre, dans de splendides livres, diverses parties ou l'ensemble de notre passé national. Personne n'a surpassé Augustin Thierry ni Michelet pour l'éclat des couleurs, la vie du récit, l'originalité et la puissance du style. Mais Augustin Thierry a seulement traité des communes, du tiers état et de la conquête de l'Angleterre, et Michelet, dans son histoire générale, a écrit plus d'une page animée de passions excessives, faussées par des vues partiales et transformées en dioramas dans lesquels on voit non des faits réels, mais ce que l'imagination de Michelet voulait évoquer. Henri Martin est exact, complet et équitable, sans jamais cesser d'être attachant. L'ordonnance de sa vaste composition est remplie de clarté et on doit surtout le louer d'avoir constamment laissé la parole aux témoins des événements dont il retrace le développement. C'est un des grands attraits de son Histoire. De Strabon à Beaumarchais, il n'est personne ayant écrit sur la Gaule ou la France qui ne soit reproduit par Henri Martin en passages souvent étendus de manière à offrir à la mémoire un tableau de choses vues et certifiées.

Il commença son ouvrage vers 1835 et, à cette époque, nous n'avions pas une histoire de France présentable. C'était le temps où Châteaubriant était encore dans toute sa gloire, où Augustin Thierry venait de publier ses meilleurs livres, où Walter Scott, introduisant la chronique historique dans le roman, charmait le public européen par des fictions qui unissaient étroitement la réalité à des épisodes inventés. Henri Martin qui, jusqu'alors, s'était essayé dans le roman sans y réussir, reconnu qu'il se trompait de voie et, donnant l'érudition pour base à l'Histoire, il entra résolument dans la carrière ouverte par *les Martyrs*, par *l'Histoire de la conquête*, par *Ivanhoë* et *Quentin Durward*. Ce fut, disons-le sans exagération, une renaissance. Les premiers volumes de la nouvelle *Histoire de France* obtinrent beaucoup de succès; l'auteur redoubla d'efforts dans les suivants et, peu à peu, la faveur du public et les suffrages des lettrés conduisirent Henri Martin jusqu'au fauteuil de l'Institut qu'il était si digne d'occuper.

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Nouveau procédé de fabrication de la bière.

— M. P. Lindner donne dans *Wochenschrift fur Brauerei* la description d'un nouveau procédé pour la fabrication de la bière; en voici le résumé :

On sait que la plupart des bières sont obtenues par fermentation basse : le moût est laissé en fermentation pendant 7 à 10 jours à une température de 5 à 6°; une réaction lente se produit et la levure s'amasse en grande partie au fond du liquide. A une température plus élevée, 15 à 20°, la fermentation devient plus rapide et s'accomplit en 2 à 3 jours; le dégagement tumultueux de l'acide carbonique chasse dans ce cas la levure à la surface supérieure du liquide (fermentation haute) et cette levure diffère à certains égards de la levure formée par la fermentation basse.

La fermentation haute n'était guère employée parce que la bière fournie se conserve beaucoup moins bien; d'autre part, le maintien de la basse température nécessaire pour la fermentation basse constitue un désavantage parce que cette basse température favorise le développement de ferments dits sauvages. L'un et l'autre procédé ont du reste cela de commun qu'ils ne permettent pas d'agiter les liquides durant la fermentation et que la levure doit être laissée à elle-même pendant toute la durée de l'opération.

Avec le nouveau procédé imaginé par M. Nathan, de Zurich, le moût mêlé de levure pure est au contraire énergiquement agité de temps en temps au cours de la fermentation qui se poursuit dans des récipients en fonte émaillée. Ces récipients, d'une capacité de 100 hectolitres, sont pourvus d'un couvercle à fermeture hermétique et d'un agitateur émaillé; ils sont entourés d'une double enveloppe servant et à la cuisson du moût par la vapeur et au refroidissement par l'envoi de liquides réfrigérants.

Le moût chauffé est refroidi à 10 ou 15° et on y ajoute la levure pure; puis on met énergiquement en action l'agitateur en même temps qu'on insuffle dans le fond du récipient de l'air débarrassé de germes. Au bout de 2 à 3 heures, on laisse reposer pendant 3 à 4 heures et l'on reprend l'agitation; il en va ainsi pendant les trois premiers jours. Le quatrième jour, on remplace l'in-

jection d'air par une injection d'acide carbonique et, le cinquième jour, on refroidit peu à peu jusqu'à 1 ou 2°.

La bière reste ensuite deux jours en repos afin de permettre la séparation de la levure, puis on la soutire dans un deuxième récipient où se poursuit la fabrication par l'introduction d'acide carbonique sous pression pendant 1 ou 2 jours. La pasteurisation, si elle doit être pratiquée, peut s'effectuer commodément dans ce même appareil.

Avec cette méthode, on obtient en 6 à 8 jours une bière d'excellent goût, dont la préparation eût exigé, avec les anciennes méthodes, de 3 à 4 semaines; le nouveau procédé dispose de tout emmagasinement et de la fermentation ultérieure en tonneaux; s'il a été bien appliqué, il donne une bière riche en acide carbonique et se conservant bien.

L'aération des wagons de chemins de fer. —

On sait combien, dans les wagons de chemins de fer, l'air est vicié pendant les voyages un peu longs, particulièrement le matin. Mais tous les procédés de ventilation employés jusqu'à présent pour remédier à cet état de choses n'ont donné que des résultats insuffisants.

Le journal *The Lancet* propose d'ozoniser l'air dans les wagons. Comme nombre de Compagnies ont adopté l'éclairage électrique des wagons à l'aide de dynamos, reliés avec l'axe des roues du wagon en marche, le courant électrique ainsi obtenu pourrait servir pour ozoniser l'air dans les compartiments.

Les progrès de la mécanique aux Etats-Unis.

— Le *Bulletin de la Société d'Encouragement* expose, d'après un travail de M. Koon, les progrès de la mécanique aux Etats-Unis.

En 1830, la puissance totale des machines à vapeur n'était que de 200.000 chevaux environ; en 1900, elle atteint 20 millions de chevaux, soit un accroissement de 10.000 p. 100; la puissance totale des moteurs, non compris les moteurs hydrauliques, est passée de même en 70 ans de 1.900.000 à 36 millions de chevaux, tandis que la population ne s'est accrue que de 493 p. 100. La puissance par tête d'habitant qui n'était que de 0,15 cheval en 1830, est de 0,7 cheval en 1900. Depuis 20 ans (1880), la puissance des locomotives a augmenté de 128 p. 100 alors que la population n'augmentait que de 52 p. 100.

En 1830 la puissance manuelle ou de la main-d'œuvre égalait celle des machines à vapeur; elle n'en est plus aujourd'hui que les 14 p. 100. La richesse des Etats-Unis s'accroît aussi très rapidement; elle a passé de 45 milliards de francs en 1850 à 450 milliards en 1900, soit un accroissement de 900 p. 100, tandis que la population passait de 27 à 70 millions, s'accroissant ainsi de 230 p. 100, de sorte que le capital par tête d'habitant est passé de 1825 à 6.000 francs; il convient de faire remarquer toutefois que la richesse par habitant, qui augmentait de 100 p. 100 de 1850 à 1870, ne s'est accrue que de 31 p. 100 de 1800 à 1900.

A partir de 1853, la richesse urbaine a très notablement dépassé la richesse rurale; elle constitue aujourd'hui les 75 p. 100 de la richesse totale et croît d'une façon bien plus accélérée. Les salaires montent aussi très rapidement, ils représentent actuellement les 7 p. 100 de la richesse totale au lieu de 2,5 p. 100 en 1860; les salaires industriels moyens ont passé de 1.500 francs en 1860 à 3.375 francs en 1900, avec accélération rapide.

MARINE ET COLONIES

Les tempêtes sur les côtes britanniques. —

M. F.-J. Brodie, dans un mémoire présenté à la Royal Meteorological Society de Londres étudie les tempêtes sur les côtes des Iles-Britanniques durant la période 1871-1900.

Le nombre total des tempêtes durant cette période a été de 1.455, soit une moyenne annuelle de 48,5 dont 10,6 furent violentes. L'année la plus mauvaise fut 1883, la plus calme 1889. Le mois le plus agité fut le mois de janvier 1890.

En toutes les saisons de l'année, sauf en été, ce sont les tempêtes du sud-ouest qui dominent; le minimum de ces tempêtes se produit au printemps, époque à laquelle on ne compte guère que 20 p. 100 de tempêtes

du sud-ouest; les tempêtes polaires sont alors à leur maximum: plus de 21 p. 100 soufflent des points entre le nord et l'est.

Les plus grandes vitesses du vent enregistrées l'ont été à Fleetwood durant les tempêtes d'ouest des 22 décembre 1894 et 12 janvier 1899. Dans la première, durant huit heures, de 7 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, la vitesse moyenne a été de 102 kilomètres à l'heure et, à 9 heures, elle atteignait la valeur maximum de 120 kilomètres.

La production houillère en Australie. — En présence de la quantité de combustible toujours croissante qu'exige l'industrie, il est bon de ne pas oublier que la production houillère prend un certain développement en Australie. L'attention est attirée sur la question par la découverte que l'on a faite récemment de charbons anthraciteux dans le Queensland; cela peut être d'un secours précieux pour cette partie du domaine colonial anglais, et ce nouveau combustible forme un appoint intéressant aux houilles de la Nouvelle-Galles du Sud.

Ces gisements d'anthracite se rencontrent principalement dans les régions des rivières Dawson et Mac Kenzie, que coupe le chemin de fer central: l'étendue sur laquelle on peut s'attendre à trouver du combustible minéral est de plus de 12.500 kilomètres carrés. Les échantillons qui ont été recueillis montrent un charbon assez bon, contenant 78,45 de carbone fixé, avec un résidu de 4,81 de cendres; la puissance calorifique est bien supérieure à celle du charbon des gisements de Newcastle, dans la Nouvelle-Galles du Sud, s'entend. Il ne faut pas oublier qu'on a rencontré du charbon sur une multitude de points de la colonie du Queensland. Nous venons de parler du Newcastle australien; or, dans le courant d'une année, l'extraction y dépasse 3.100.000 tonnes, ce qui est satisfaisant, et on exporte une partie de ce combustible sur la côte nord-américaine du Pacifique, en dépit de la concurrence du pétrole et des charbons de la Colombie britannique. Si nous considérons l'ensemble des houillères de la Nouvelle-Galles, nous verrons qu'elles ont donné en 1901 plus de 5.650.000 tonnes, au lieu de 3.200.000 en 1890: ces houillères couvrent une superficie de 60.000 kilomètres carrés. Pour la Nouvelle-Zélande, dont nous n'avons pas encore parlé, elle prend rang immédiatement après la Nouvelle-Galles parmi les contrées australiennes productrices du charbon, et l'extraction y progresse rapidement. En Tasmanie, l'éloignement des marchés est un grand inconvénient, mais, il n'y a encore que quelques mois, on a découvert d'importants gisements dans cette île, et la production y augmente assez régulièrement. Dans l'Australie occidentale, non seulement des gisements de houille ont été reconnus près de Bunbury, mais encore une exploration systématique en a fait reconnaître bien d'autres de grande importance sur divers points. Dans la province de Victoria enfin, l'industrie charbonnière fait de rapides progrès, et on estime que les seuls gisements de Gippsland contiennent 34 millions de tonnes.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ET DÉMOCRATIE

Voici qu'on reparle d'un théâtre du peuple. Ce rêve démocratique est remis en évidence par la pétition que M. Paul Escudier a déposée, il y a quelques jours, au Conseil Municipal. Des littérateurs et des artistes demandent, pour y donner une série de représentations en plein air, la mise à leur disposition des Arènes de Lutèce.

La tentative est intéressante et pourrait devenir comme un champ d'expériences propres à servir d'appui au rapport que M. Couyba soumit à la Chambre pour l'engager à constituer « une œuvre dont la création, dit-il, s'impose dans notre démocratie ».

La République a entrepris la belle tâche d'éduquer le prolétariat et si, de l'école à la conférence, il y a bien des moyens de faire cette éducation, les formes frappant les sens restent incontestablement parmi les meilleures.

Or, cela étant admis, où trouverait-on un plus puissant levier de l'âme populaire que dans le théâtre?

Où un agent plus actif de la compréhension de la beauté jusqu'à laquelle on tend à élever ceux qui, pendant trop longtemps, n'ont représenté que des bras?

L'idée, d'ailleurs, n'est qu'une réminiscence dont les racines remontent à l'antiquité grecque et latine, à ces époques où le culte enseigné du beau était moins un privilège que le droit de tous.

Athènes ne vit-elle pas le peuple entrer pour la plus grande partie dans l'auditoire d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, et n'est-ce point à la foule que les Terence et les Plaute durent leur gloire?

Sans plonger aussi loin dans le passé, les mystères du Moyen âge nous frappent comme des manifestations véritablement populaires et qui tinrent si bien au cœur du pays qu'on en retrouve encore les traces vivantes dans les pittoresques *Pastorales* provençales — dans les Vieux tréteaux auxquels le pays basque n'a pas complètement renoncé.

Nettement démocratiques furent donc les origines du théâtre. Ce sont les rois et les princes d'abord, la bourgeoisie ensuite, qui lui enlevèrent son caractère primitif, le firent dévier de son noble but qui était de former l'âme vibrante des nations au spectacle des hauts faits de l'histoire ou de la légende.

La Renaissance commença la transformation qui se continua avec les tragédies de Jodelle, avec la *Bradamante* de Garnier et s'accusa sous Louis XIV du souffle des Corneille et des Racine.

Des scènes commodes installées dans les salles superbes des résidences royales avaient remplacé les pauvres tréteaux dressés à la diable sur les places publiques, des troupes de nobles seigneurs, jouant des pièces pompeuses, avaient succédé aux obscurs acteurs de la rue.

Mais, dira-t-on peut-être, les plaisirs du théâtre n'ont pas été monopolisés par les élites et voilà longtemps, bien longtemps qu'ils sont largement offerts au libre public. Cela est vrai. La grande affaire, seulement, seraient qu'ils fussent, par la modicité de leurs prix, plus accessibles à la classe ouvrière et aussi qu'on se rendit compte, la composition des salles ne restant pas absolument homogène, des modifications profondes à introduire dans le choix du répertoire.

M. Catulle Mendès qui — comme l'a rappelé la *Fronde* du 18 juin — s'est beaucoup occupé de la question d'un théâtre populaire, insistait, si je ne me trompe, sur cette nécessité d'élever et d'élargir le niveau actuel du répertoire.

Comment voudrait-on, en effet, que le peuple se passionnât pour des spectacles où il n'a jamais sa place; pour de mesquines aventures bourgeoises où il n'apparaît — lorsque cela lui arrive — que sous une forme peu reconfortante? Paysan, malpropre et avare, valet tartufe, ouvrier vicieux, soubrette friponne, ne sont pas types bien venus pour flatter des frères.

Reste le mélodrame, l'abominable mélodrame trop cher à l'élément populaire! Mais ce genre, bon pour fausser l'esprit, le goût et la vision de la vie, peut-il être pour le peuple autre chose que préjudiciable? Est-ce à cette école stupide qu'il pourra s'élever, prendre conscience de sa dignité et de sa pensée?

Certes, les propagateurs de l'idée d'un théâtre du peuple n'ont pas pour but la création d'un nouvel outil pédagogique ou étroitement moralisateur. Ils rêvent d'une maison de l'Art et du Verbe de Vérité assez sincère pour présenter aux diverses classes l'image philosophique de l'humanité, assez lyrique pour créer la chaude émotion qui entraîne et rapproche les cœurs. Ils cherchent à assurer un lieu de divertissement intelligent aux loisirs qu'à l'ouvrier feront demain les nouvelles conditions économiques. Mais, en même temps, ils savent quelle fonction sociale on peut attendre d'une entreprise aussi élevée.

M. Romain Rolland, l'un des plus fervents, admirablement, l'a indiqué :

« Le théâtre, écrivait-il, il y a quelques années, est un exemple vivant, contagieux, irrésistible. C'est un champ de bataille où les âmes sont lancées en pleine action à la suite des héros, aspirant à leur ressembler ».

Si l'on objecte que les cerveaux populaires sont encore trop obscurcis pour profiter des enseignements qui se dégagent des belles œuvres, il est aisé de répondre que c'est justement à leur donner la lumière qu'on a déjà travaillé, qu'on travaillera encore.

Le succès des « Universités populaires », de « la Coopération des Idées », des essais du théâtre civique de M. L. Lumet, des lectures de M. Maurice Bouchor, a prouvé, à Paris, l'intérêt qu'aux choses de l'esprit s'efforcent de prendre les classes prolétariennes. Ces tentatives, pourtant, furent à leurs débuts aussi bien traitées d'utopies que la pensée d'un théâtre du peuple qui déjà soulève moins de polémiques.

Grâce à MM. Jaurès, Romain Rolland, Pottecher, Camille de Sainte-Croix, Ehrhard, Le Goffic, Le Braz, L. Lumet et nombre d'autres, l'idée a fait du chemin et a pénétré un peu partout.

Des rapports ont été faits, des projets rédigés, des conférences données, des expériences offertes...

Les théâtres d'Orange, de Bussang, de la Motte et de Ploujean ont produit des résultats dépassant les espérances, et un amendement a demandé à la Chambre une subvention pour chacun d'eux.

« Donnez au peuple son théâtre, disait M. Pottecher, et vous aurez créé une institution d'une importance et d'un intérêt aussi réel que le fut jadis l'Eglise, que l'est aujourd'hui l'École... »

Peut-être, sans beaucoup tarder, le concert de ces voix sera-t-il entendu par l'Etat.

Peut-être verrons-nous quelque jour réalisée la parole de Michelet :

« Ah ! disait-il, que je voie douc enfin la fraternité nationale recommencer au théâtre ».

Aline DAUX.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 20 Juillet 1902

MARSEILLE, yacht à vap. <i>Princesse-Alice</i> , monég., c. Carr.	s. lest
NICE, yacht à vapeur <i>Flamingo</i> , fr., c. Giacopelo,	—
MARSEILLE, brick-goé., <i>Dominique</i> , fr., c. Morelli,	houille.
— b. <i>S. Serafino</i> , ital., c. Simonetti,	—
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	sable.
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Cosso,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
SAINT-MAXIME, b. <i>Elisa</i> , fr., c. Albert,	bois.

Départs du 13 au 20 Juillet

A LA MER, y. à vap. <i>Princesse-Alice</i> , monég., c. Carr.	sur lest.
NICE, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , fr., e. Giacopelo,	—
PORTO-VECCHIO, br.-goél. <i>Dominique</i> , fr., c. Morelli,	—
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Cosso,	—
SAVONE, balan. <i>Civo Medico</i> , ital., c. Salvatore,	—
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
NICE, vapeur <i>Gladiateur</i> , fr., c. Martin,	passagers.

Les familles KOEHLER, SCHAUFFLER, ASH et PAZZIANI ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances des pertes cruelles qu'elles ont éprouvées en les personnes de

Monsieur et Madame Henri KOEHLER et leur Fils

victimes de la terrible catastrophe de Saint-Pierre, à la Martinique, le 8 mai 1902.

Il n'y a pas de lettres de faire part.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

BILLETS PRIS A L'AVANCE

Les gares de Paris, Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Aix-les-Bains et Genève délivrent à l'avance, par série de vingt, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, pour les gares de la banlieue de ces villes et réciproquement.

Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller et retour). Leurs prix présentent une réduction de 10% sur les prix des billets ordinaires. — Les billets délivrés pendant les dix premiers mois de l'année sont valables jusqu'au 31 décembre inclus et ceux délivrés pendant les mois de novembre et décembre jusqu'au 31 décembre inclus de l'année suivante. Les demandes doivent être adressées aux chefs des gares intéressées ou dans les bureaux succursales.

VOYAGES CIRCULAIRES EN SUISSE

AVEC ITINÉRAIRES ÉTABLIS PAR LE VOYAGEUR AU MOYEN DE COUPONS COMBINABLES

Les billets à coupons combinables suisses sont délivrés toute l'année dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. avec l'un quelconque des titres de parcours ci-après :

1^o Carnets pour voyages à itinéraires facultatifs sur les réseaux français :

2^o Carnets de coupons combinables pour voyages circulaires sur le réseau P.-L.-M. ou sur les réseaux P.-L.-M.-Est ;

3^o Billets de saison pour Berne, Genève, Interlaken, Zermatt, etc. ;

4^o Billet à plein tarif, carte d'abonnement, ou tout autre titre de parcours valable jusqu'à Petit-Croix-Frontière, Delle, Le Locle, Pontarlier, Genève ou le Bouveret.

La durée de validité des billets suisses à coupons combinables est de :

45 jours, lorsqu'ils sont émis conjointement avec les titres de parcours dénommés aux 1^o, 2^o et 4^o ci-dessus ;

60 jours, lorsqu'ils sont délivrés conjointement avec les billets de saison indiqués au 3^o ou avec les carnets de voyages circulaires dénommés aux 1^o et 2^o ci-dessus, mais à la condition que ces voyages comportent un parcours supérieur à 3,000 kilomètres.

TITRES FACULTATIFS

Les demandes de carnets français et de billets suisses doivent être faites 8 jours au moins à l'avance à la gare où le voyage doit être commencé.

BILLETS SIMPLES et D'ALLER et RETOUR pour CHAMONIX (Mont Blanc)

Chemin de fer électrique du Fayet-S^t-Gervais à Chamonix

Il est délivré, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., des billets simples permettant de se rendre à Chamonix par le chemin de fer électrique du Fayet-Saint-Gervais à Chamonix.

Des billets d'aller et retour pour Chamonix sont également délivrés à Paris, Lyon, Marseille, ainsi que dans toutes les gares situées dans un rayon de 300 kilomètres de Chamonix. La durée de validité de ces billets d'aller et retour varie de 2 à 10 jours, suivant l'importance du parcours.

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

LA « MUTUAL LIFE »

C^{ie} d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. MC CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

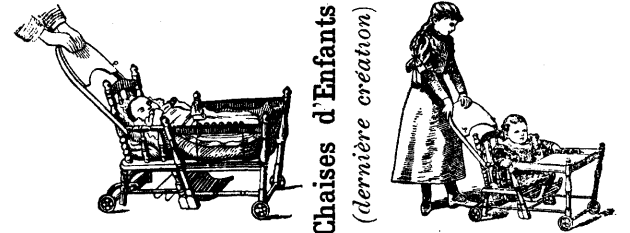
Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote) MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
Livret-Chaix continental (mensuel) :	
1 ^o vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^o vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte.....	» 40
Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
Livret de la banlieue avec carte... (Ouest.....	» 10
Est.....	» 10
Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1902